



Je suis un professionnel de santé,
je me protège et je protège!



ARS Normandie
Espace Claude Monet
2 Place Jean Nouzille, 14000 Caen
02 31 70 96 96

Conception/réalisation graphique: CHU-Hôpitaux de Rouen - Promotion Santé Normandie

ne pas jeter sur la voie publique



**JE ME FAIS
VACCINER**
CONTRE LA GRIPPE

Je suis un professionnel de santé,
je me protège et je protège!





5

Bonnes raisons de se faire vacciner

1 Se protéger contre la grippe

La grippe n'est pas un simple rhume. Fièvre, toux, douleurs articulaires, douleurs musculaires, céphalées, malaise généralisé... tels sont les symptômes de la « vraie » grippe saisonnière.

Parfois, la maladie peut être sévère et entraîner des complications graves. Par votre travail, vous êtes davantage exposés en tant que professionnel aux virus de la grippe en hiver.

Faites-vous vacciner, vous réduirez le risque de contracter la grippe cet hiver.

2 Protéger ses proches

Vous côtoyez régulièrement, parmi vos proches et vos amis, des enfants en bas âge, des personnes âgées, des femmes enceintes, des malades chroniques qui présentent un risque élevé de complications si elles sont grippées. Les mesures d'hygiène comme le port d'un masque médical et l'hygiène des mains réduisent le risque de transmission des virus de la grippe. Cependant, ces mesures ne se substituent pas à la vaccination, car on est déjà contagieux un à deux jours avant l'apparition des premiers symptômes.

En vous faisant vacciner vous protégez vos proches et votre entourage.

3 Protéger les patients et les résidents

De nombreuses épidémies de grippe dans les établissements de soins et les établissements médico-sociaux ont été rapportées ayant pour origine des soignants. Ces épidémies peuvent être lourdes de conséquences chez les personnes fragiles ou âgées que la vaccination ne protège que partiellement.

En vous faisant vacciner vous contribuez à la protection des personnes dont vous vous occupez au quotidien.

4 Maintenir une équipe efficace

Les équipes de soins sont souvent en effectif limité et l'activité est soutenue pendant l'hiver. Les absences liées à la grippe peuvent accroître ces difficultés et déstabiliser les équipes soignantes.

Les professionnels malades ont tendance à venir quand même travailler et être ainsi à l'origine d'une transmission de la grippe.

En vous faisant vacciner, vous contribuez à la bonne marche de votre établissement.

5 Éviter des dépenses de santé inutiles

Chaque année la grippe et ses complications entraînent des coûts importants pour la société. On estime qu'entre 2 et 6 millions de personnes sont touchées par la grippe chaque année et les coûts directs (soins) et indirects (impact économique) sont largement sous-estimés. Ils dépassent selon certaines sources 200 millions d'euros chaque année.

En vous faisant vacciner vous participez à la maîtrise des dépenses de santé.